



JC FIDUCIAIRE

Anticipation et rigueur, les clés de la qualité

**Association Suisse des Infirmières et Infirmiers
Section Vaud**

Etats financiers 2022

Bilans comparés au 31 décembre 2022 et 2021
Profits et pertes comparés des exercices 2022 et 2021
Annexe aux comptes

Lausanne, le 22 février 2023



Bilan au 31 décembre	2022	2021
Actifs		
Actifs circulants		
Liquidités	92 534	74 031
Actifs de régularisation	9 295	9 548
Total des actifs circulants	101 828	83 579
Actifs immobilisés		
Dépôts et garanties	2 887	2 885
Mobilier de bureau et infrastructure informatique	387	954
Site internet	9 680	6 591
Total des immobilisations	12 953	10 431
Total de l'actif	114 781	94 010
Passif		
Fonds étrangers		
Dettes à court terme	-	19 241
Passifs de régularisation	2 255	17 478
Total des fonds étrangers	2 255	36 719
Fonds propres		
Capital social	33 125	33 125
Résultat reporté	24 166	112 313
Résultat de l'exercice	55 235	-88 147
Total des fonds propres	112 527	57 291
Total du passif	114 781	94 010



Profits et pertes du 1er janvier au 31 décembre	2022	2021
Cotisations des membres	226 294	219 881
CCT HRC	22 520	20 829
Taxes des infirmières indépendantes	13 050	12 750
Autres produits	5 481	5 965
Chiffre d'affaire	267 345	259 426
Charges de personnel	114 283	117 956
Prestations des assurances sociales	-	-5 004
Charges de locaux	15 630	14 145
Assurances	242	293
Matériel et frais de bureau	4 783	4 440
Cotisations	17 298	15 474
Frais juridiques et comptables	9 865	11 849
Frais comité indépendant	6 000	7 500
Frais comité	36 476	30 174
Frais assemblée générale	4 175	10 416
Publicité, médias	1 727	12 656
Frais de déplacements	70	155
Campagne politique	-	127 471
Autres charges d'exploitation	210 549	347 525
Amortissements	1 356	567
Amortissements et dépréciation	1 356	567
Frais bancaires	208	206
Intérêts	-3	-1
Résultats financiers	205	205
Aliénation d'actifs	-	-
Produits exceptionnels	-	-
Résultat hors exploitation/ exercice	-	-
Résultat avant impôts	55 235	-88 872
Impôts	-	724
Résultat de l'exercice	55 235	-88 147



Annexe aux comptes

1. Le but de l'association, conformément à ses statuts, est de:

- a) développer le domaine des soins infirmiers et à assurer leur qualité;
- b) soutenir ses membres dans leurs activités et leur développement professionnels;
- c) défendre et promouvoir les intérêts sociaux et économiques de ses membres;
- d) adopter une position d'analyse critique à l'égard du système de santé et des questions publiques et sociales qui lui sont liées, puis à intervenir activement dans le processus de décision politique;
- e) promouvoir la formation professionnelle initiale et post-diplôme, ainsi que l'enseignement et la recherche dans les soins infirmiers.

2. La société a employé moins de 10 salariés à temps pleins durant l'exercice 2022.

3. Les comptes annuels ont été établis selon les dispositions du code des obligations en conformité avec les dispositions du nouveau droit comptable.

Approuvé, le 09.03.2023, à Lausanne

Carmen Catalioto Cucho, présidente

David Regamey, secrétaire général